

POLICE DES ROUTES
Restriction de circulation

RC 11-B-P Eysins - Nyon
(Route de Crassier)

Afin de permettre la pose du revêtement définitif sur l'étape E1 A sur la route cantonale N° 11-B-P Route de Crassiers, le tronçon situé entre le giratoire (Bégoude) route de Crassier/ Rte de Signy à Eysins et le giratoire (Terre-Bonne) rte de Crassier/ Rte de Divonne à Nyon sera interdit à toute circulation

Du samedi 29 août dès 00h15
au
lundi 31 août à 05h00

Une signalisation de déviation par Nyon (rte de Divonne– rte de Clémenty – Rte de Genève) - Crans – Eysins dans les deux sens

Dès le lundi 31 août la circulation sera remise en sens unique direction Nyon pour la suite des travaux (étape E1 B) Giratoire Bégoude – Terre-Bonne

La Direction générale de la mobilité et des routes vous remercie par avance pour votre compréhension et votre collaboration. Elle invite l'ensemble des usagères et usagers à faire preuve de prudence à l'approche du chantier et à se conformer à la signalisation mise en place.

**Direction générale de
la mobilité et des routes**
Division – Entretien

Copie pour information

- Communes de : Nyon, Eysins, Signy-Aveney, Crans
- Gendarmerie, CET-Blécherette, Nyon, PRN
- ECA, Pully – SDIS,
- Voyer Région Ouest
- Police Viasuisse – Urgence santé
- Car-Postal, MBC
- Manifestations – Transport spéciaux

